

# CONVENTIONS DE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU 7ÈME JOUR DE LA GUADELOUPE

**AMBASSADEUR POUR L'ÉGLISE**  
**La mission du responsable des Affaires Publiques**  
**et de la Liberté Religieuse ( APLR)**

## 2018-2019



**Département**  
**des Affaires Publiques**  
**et de la Liberté Religieuse**



Eglise Adventiste du 7ème jour de la Guadeloupe - Habitation Lacroix - Boîte postale 05  
Secrétariat des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse  
97181 LES ABYMES    téléphone : 0590 82 79 76 - télécopie : 0590 83 44 24  
courriel : [adventistegpe.lib.religieuse@wanadoo.fr](mailto:adventistegpe.lib.religieuse@wanadoo.fr)



EGLISE  
ADVENTISTE  
DU SEPTIEME JOUR  
DE LA GUADELOUPE



Habitation Lacroix  
Boîte Postale 05  
97 181 Les Abymes  
Guadeloupe  
Tél: 05 90 82 79 76  
Fax: 05 90 83 44 24  
adventiste.federation@wanadoo.fr

Lundi 11 décembre 2017

**Réf. : LR - N°29-11-13/PS/cl**

**Objet : LETTRE DE MISSION**

Chère Sœur, Cher Frère,  
Chère collaboratrice, Cher collaborateur,

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre équipe du département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse (APLR). Une période nouvelle commence pour nous dans la collaboration, l'échange, le partage mais aussi dans les divers défis qui nous attendent pour 2018-2019.

Le ministère que vous embrassez n'est pas un ministère simple : Nous avons besoin de vos qualités d'ouverture, de tolérance, de communication, mais surtout de votre ancrage dans la Parole de Dieu, dans une foi agissante. Et plus les années vont passer, plus ce ministère sera sollicité car nous savons que dans les derniers jours, les temps deviendront de plus en plus difficiles.

Quelle est notre mission ? Elle va dans trois directions essentielles.

D'abord, le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse est important à l'intérieur de l'Eglise : éducation, formation, conseils... : voilà où nous aurons besoin de votre ancrage solide dans la Parole de Dieu, dans une foi agissante.

Ensuite, le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse est le maillon essentiel pour faire le lien avec l'extérieur : autorités civiles et religieuses de notre pays, de votre commune, de votre quartier. Voilà où nous aurons besoin de vos qualités d'ouverture, de tolérance, de communication.

Enfin le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse pourrait ouvrir de nouvelles pistes en matière d'évangélisation : en effet, les moyens traditionnels s'essouffent et cette dernière est de plus en plus difficile parce que nos concitoyens sont à l'image d'une société guadeloupéenne qui se sécularise : nous devons donc trouver de nouvelles ressources pour montrer à notre prochain que nous recherchons son bien, et désirons son bien-être. Le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse peut proposer de nouvelles orientations pour décroquer et changer l'image souvent déformée voire négative que la société a de notre église.

Voilà pourquoi le responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse est membre de droit du comité d'Eglise de chaque section locale. Il sera une force de proposition, une force

d'impulsion pour que les départements ouverts sur la société, je veux parler des départements de la Famille, de la Jeunesse ( J.A, Eclaireurs, Aventuriers), Secours Adventiste, de la Santé, de l'Education, et Liberté religieuse, proposent des programmes s'intéressant à leurs voisins de quartier, répondant à leurs besoins immédiats, dans la commune où la section locale est implantée.

Nous serons à votre écoute, à votre service pour vous épauler dans cette tâche, certes peu aisée mais si passionnante.... Nous organiserons pendant ces deux années, par secteur, et au niveau fédéral des formations pour vous équiper dans ce nouveau Ministère. Les documents ci-joints seront déjà une première aide pour vous.

Que le Seigneur vous garde

Fraternellement

**Patricia Sablier**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Sablier', written over a horizontal line.

Directrice du Département des Affaires Publiques  
et de la Liberté religieuse

# SOMMAIRE

- I- AMBASSADEUR POUR L'ÉGLISE : LA MISSION DU RESPONSABLE APLR**
  - a. Pourquoi un ambassadeur ?
  - b. Les qualités d'un bon ambassadeur.
  - c. Cahier des charges du responsable APLR
  - d. Sa mission à l'intérieur de l'Eglise
  - e. Sa mission à l'extérieur de l'Eglise
  
- II- UNE MISSION QUI S'INTÈGRE DANS LE PLAN STRATÉGIQUE FÉDÉRAL**
  - a. Une nouvelle façon de travailler : le pôle Relations Publiques
  - b. Les grandes orientations des deux prochaines années
  - c. Le département APLR dans le plan stratégique fédéral
  - d. Le programme fédéral du pôle Relations Publiques
  - e. Comment se faire connaître ?
  - f. Remarques importantes
  
- III- RESSOURCES PRINCIPALES**
  - a. Connaître l'Eglise adventiste
    - i. au niveau mondial
    - ii. au niveau de la Division Inter-Américaine
    - iii. au niveau de l'UAGF
  - b. Les fonctions du responsable APLR (Manuel d'Eglise)
  
- IV- RESSOURCES SECONDAIRES** (Disponible en téléchargement sur le site internet de la fédération)
  - a. La position de l'Eglise sur les problématiques actuelles
    - i. Le « mariage pour tous »
    - ii. L'homosexualité
  - b. Œcuménisme et dialogue interreligieux : deux réalités complètement différentes
  - c. Articles du Reflet
  - d. Programme de l'UAGF
  - e. Modèle de courrier de félicitations aux maires
  - f. Fonds bibliothécaire
  - g. Sitographie
  - h. Feuille de rapport trimestriel
  
- V- ANNEXES**
  - a. Bulletin d'abonnement « Conscience et Liberté »
  - b. Attestation « Membre baptisé »
  - c. Attestation « membre non baptisé mais fréquentant régulièrement l'Eglise »

# **I- AMBASSADEURS POUR L'EGLISE : LA MISSION DU RESPONSABLE APLR**



## **POURQUOI UN AMBASSADEUR ?**

- 1- Pour représenter l'Eglise devant les autorités
- 2- Pour favoriser la mission de l'Eglise
- 3- Pour protéger l'Eglise et ses institutions (écoles, associations affiliées à l'Eglise...)
- 4- Pour défendre la liberté religieuse

« Les disciples ne doivent pas s'exclure de la société, ni renoncer aux relations sociales, ni se séparer volontairement de leurs semblables. Pour atteindre toutes les classes, nous devons les rencontrer à l'endroit où elles se trouvent car elles nous chercheront rarement de leur propre chef. » E.G. White, *Avec Dieu chaque jour*, 1963, 9.190 et *Signs*, Nov 22, 1877

E.G. White, *Ministère Evangélique*, p.49

«

## **LES QUALITÉS D'UN BON AMBASSADEUR**

Chaque communauté a besoin d'être représentée par un ambassadeur qui la représente bien.

« Les disciples du Christ devraient faire tous leurs efforts pour se situer de manière positive devant les gens pour désarmer les préjugés et d'éloigner le danger qui menace la liberté de conscience. E.G White, *Tragédie des Siècles*

### **Quelles sont ses principales qualités ?**

- 1 Comprendre son rôle et sa mission : un ambassadeur est un bâtisseur de ponts entre les humains
- 2 Avoir une bonne apparence : faire bonne impression
- 3 S'introduire de manière correcte
- 4 Bien connaître l'Eglise qu'il représente sur le plan local, national et mondial.
- 5 Construire un réseau d'amis : on ne peut pas réussir seul.
- 6 Se fixer des objectifs précis
- 7 Coire que tout est possible : penser positif, prier positif... Avec Dieu tout est possible.
- 8 Etre intègre : c'est l'intégrité qui donne l'autorité.
- 9 Etre humble : l'humilité est la base de toute grandeur. A Dieu soit la gloire, nous sommes ses serviteurs.
- 10 Etre persévérant : le temps est de notre côté
- 11 Organiser des événements publics : un événement est un message. Faire des plans pour inviter les autorités.
- 12 Respecter les autres même quand les opinions sont divergentes.
- 13 Etre loyal et fidèle aux principes de l'Eglise.

### **Quels sont ses champs d'actions ?**

- 1- Les autorités civiles à tous les niveaux
- 2- Les dirigeants religieux
- 3- Les Organisations Non Gouvernementales
- 4- Les médias
- 5- Les organisations professionnelles et syndicales.

**Un bon ambassadeur** c'est celui qui se fait des amis sans compromettre sa foi avant d'avoir besoin de ses amis.

Les résultats d'un bon ambassadeur (Moïse, Abraham, Joseph, Jacob, Néhémie, Esther, Paul..)

Ephésiens 6 :19-20

*« Priez pour moi, afin qu'il me soit donné, quand j'ouvre la bouche, de faire connaître hardiment et librement le mystère de l'Évangile pour lequel je suis ambassadeur dans les chaînes, et que j'en parle avec assurance comme je dois en parler. »*

### **Les résultats d'un bon ambassadeur :**

- 1 Améliorer la visibilité de l'Église
- 2 Protéger ses membres
- 3 Préserver la liberté pour prêcher la bonne nouvelle
- 4 Renforcer l'identité de notre Église auprès de l'autre
- 5 Apporter le respect pour nos valeurs
- 6 Faire connaître notre message de manière positive.

## Nominations mandature 2018-2019

### Les qualités d'un bon ambassadeur (Affaires Publiques et Liberté Religieuse APLR)

#### Chaque section locale doit être représentée dans la société civile.

- pas d'isolement : l'isolement est toujours une mauvaise stratégie pour les minorités religieuses.
- Pas de dilution
- Mais une coopération sélective : où l'Eglise peut-elle être un apport positif pour ma commune ? Dans quelles actions puis-je faire la différence dans ma commune ?
- 

« Les disciples du Christ devraient faire tous leurs efforts pour se situer de manière positive devant les gens pour désarmer les préjugés et pour éloigner le danger qui menace la liberté de conscience. » *Tragédie des siècles GC p.616*

« Nous ne faisons pas la volonté de Dieu si nous nous asseyons dans la quiétude, et que nous ne faisons rien pour préserver la liberté de conscience ». *Témoignages pour l'Eglise*, vol. 5, p. 713, 714

#### POURQUOI UN AMBASSADEUR ?

- 1- pour représenter l'église devant les autorités
- 2- pour favoriser la mission de l'église
- 3- pour déjouer les préjugés
- 4- pour améliorer la visibilité de l'église
- 5- pour protéger les intérêts de l'église et de ses institutions
- 6- pour défendre la liberté religieuse.

« Les disciples ne doivent pas s'exclure de la société, ni renoncer aux relations sociales, ni se séparer volontairement de leurs semblables. Pour atteindre toutes les classes, nous devons les rencontrer à l'endroit où elles se trouvent, car elles nous chercheront rarement de leur propre chef. » *Avec Dieu chaque jour*, 1963, p.190

#### COMMENT CHOISIR L'AMBASSADEUR DE MON ÉGLISE ?

- 1- UN ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE
  - a. Deux ans ne suffisent pas à tisser des liens et à construire des ponts.
  - b. C'est un ministère qui prend du temps et de l'énergie : difficilement conciliable avec un autre ministère.
  - c. Il demande des compétences et des qualités humaines certaines.
- 2- UN AMBASSADEUR AVEC DES VALEURS FORTES
  - a. Loyauté : qui sait qui il est et où il va et en quoi il croit
  - b. Intégrité
  - c. Respect et tolérance
  - d. Humilité
  - e. Persévérance
- 3- UN AMBASSADEUR À LA RENCONTRE DES AUTRES
  - a. Un membre qui va vers les autres
  - b. Qui construit des relations positives avec les autres
  - c. Qui sait se faire des amis sans compromettre sa foi
  - d. un membre tourné vers la société civile



# CAHIER DES CHARGES DU RESPONSABLE APLR

## Actions impulsées par le département APLR vers l'intérieur de l'église :

- ✓ Réunions de suivi étudiants et scolaires en relation avec le sabbat ou autres démarches
- ✓ Programme de la journée annuelle de liberté religieuse
- ✓ Problèmes résolus (avec étudiants ou salariés)
- ✓ Organisation de programmes autour de la Liberté religieuse à l'Eglise (type de programme)
- ✓ Nombre d'abonnements annuels à Conscience et Liberté souscrits par l'Eglise
- ✓ Autres

## Actions impulsées vers l'extérieur de l'église :

- ✓ Résolution de problèmes de liberté religieuse (type de problèmes)
- ✓ Communication (Cartes de félicitations, cartes de vœux, distribution Conscience et Liberté, Distribution plaquette de présentation)
- ✓ Rencontres-visites (Personnalités politiques, Société Civile (principaux collègues directeurs écoles...), autorités religieuses)
- ✓ Programmes organisés par l'église et tournés vers l'extérieur pour le bien de la commune ou d'un quartier (département, type de programme, présence de personnalités de la société civile)
- ✓ Programmes communs organisés par plusieurs confessions religieuses / associations laïques pour le bien de la commune ou du quartier (département, type de programme, présence de personnalités de la société civile, type de programme)
- ✓ Représentation de l'église à une manifestation organisée par la société civile (type de manifestation)

2018-2019

## VERS L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Le responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse est appelé à devenir un proche collaborateur des dirigeants dans le cadre de la mission de l'Église. De ce fait, il fait partie intégrante du Conseil d'Église. (cf Manuel d'Église version 2010)

- 1) Il mettra tout en œuvre pour que les membres de sa communauté aient une pleine conviction doctrinale fondée non sur la conviction des dirigeants ou des parents mais sur une solide connaissance personnelle de la Parole de Dieu. (en relation avec l'Anciennat)

### Problèmes liés à l'observation du sabbat

- **Chez les scolaires**
    - À la fin de l'année scolaire, appeler les élèves et étudiants devant l'église et remercier Dieu pour l'aide qu'Il leur a accordé. Poser le problème du sabbat pour la rentrée suivante : organiser une réunion de prières spécialement pour ces cas.
    - Au début de l'année scolaire, réunir tous les élèves et étudiants devant l'église et prier pour eux. Répertorier les cas et les suivre dans leurs démarches.
  - **Chez les salariés** : rappeler les enjeux. Demander quel membre a besoin d'aide dans ce domaine.
- 2) Il devra veiller notamment à ce que l'église soit en bénédiction non seulement à ses membres mais aussi à son environnement, par des programmes sur la santé, pour les jeunes, pour la protection de l'environnement, le développement durable, la prévention des risques sociaux, sanitaires, majeurs etc...

Pour favoriser ces démarches d'ouverture, il interviendra en comité d'église pour rappeler que les activités de l'Église doivent être ouvertes sur le monde . Il pourra donner des idées, impulser des actions avec les départements demandeurs. L'idéal serait **qu'une activité par trimestre** soit organisée pour l'extérieur.

- 3) Par son influence au sein de sa communauté, il veillera également à gommer l'image trop souvent négative que l'église a du monde qui l'entoure. Voilà pourquoi ce responsable devrait être un homme ou une femme d'ouverture, manifester un esprit de tolérance....
- 4) Il devra également organiser avec le corps des Anciens et le pasteur la visite des personnes de la commune appartenant à la société civile ( maires et adjoints, conseiller

général, conseiller régional s'il s'en trouve un dans la commune, principaux de collèges, proviseurs de lycée. (cf schéma de communication proposé). S'il y a plusieurs sections locales dans une même commune, contacter les autres responsables APLR pour faire un partage des tâches. Les pasteurs et anciens peuvent se joindre au responsable APLR pour visiter les autorités religieuses. (autres communautés religieuses présentes dans la commune).

- 5) Pour une meilleure efficacité, il devra s'informer de l'évolution des actualités, et s'imprégner des textes officiels relatifs à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Le département de l'APLR de la Fédération pourra lui être utile. Il peut aussi à périodes régulières informer son église des difficultés de liberté religieuse dans le monde. (cf sitographie ci-jointe)
- 6) Il devra établir et maintenir des relations régulières avec le responsable fédéral du Ministère des APLR, soutenir et promouvoir les actions initiées par celui-ci. En particulier, il prendra une part active à la journée annuelle de Liberté religieuse fixée par la Fédération. Un programme particulier sera proposé par le responsable fédéral mais il pourra aussi prendre des initiatives avec son église pour des activités annexes, ce jour-là.

Exemples :

- Organiser des tables rondes
- Demander aux églises de prévoir un moment pour partager des expériences sur la liberté religieuse, ou pour des témoignages.
- Demander de prier pour des cas particuliers.

D'autres idées peuvent s'ajouter à celles proposées sur ce document .

## VERS L'EXTERIEUR DE L'EGLISE

Il est appelé à impulser une nouvelle dynamique locale dans les relations de l'Eglise avec l'extérieur. Il anime l'interface entre l'église et son environnement sociétal.

- 1) Il fait connaître l'Eglise adventiste comme pouvant être une force de propositions dans l'intérêt des habitants de la commune : communiquer sur les programmes sociaux organisés par l'Eglise et ouverts sur l'extérieur.
  - a. Actions qui doivent être désintéressées.
  - b. Prudence sur tout ce qui est fait dans des locaux extérieurs, mairies, écoles publiques ( loi sur la laïcité), places publiques... : un séminaire de formation est prévu à ce sujet en Mai 2014
- 2) Quand un programme préparé par la section locale est proposée à la commune, inviter le maire, ses adjoints, le conseiller général du canton pour faire connaître l'engagement de la section locale et de l'Eglise Adventiste dans une politique citoyenne ayant pour but de contribuer au bien de la cité.
- 3) Il établit des liens cordiaux avec les politiques. Il offre la revue Conscience et Liberté et/ou la plaquette de présentation de l'Eglise Adventiste ( en préparation). Outre les relations cordiales qu'il entretiendra avec le monde extérieur, il pourra, à l'occasion, représenter son église dans certaines manifestations associatives, sportives, culturelles ou municipales.
- 4) Il établit des liens fraternels et de confiance avec les autres confessions religieuses de son secteur (catholiques, évangéliques, baptistes, et autres religions) : il peut se présenter comme responsable du Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse de sa section locale mais rappelle que son domaine d'intervention pour la défense de la liberté religieuse ne se limite pas seulement aux membres de sa communauté. Ainsi, il est aussi appelé à conseiller, voire intervenir en faveur de toute personne d'une autre confession religieuse, menacée dans l'exercice de sa foi. Il offre la revue Conscience et Liberté et/ou la plaquette de présentation de l'Eglise Adventiste ( en préparation).

Il peut enfin les inviter à des rencontres sociales (par exemple, des cocktails non-alcoolisés dans l'après-midi) pour mieux se connaître et partager certains sujets : ceci est à faire en collaboration avec le Pasteur et les anciens. Ces relations peuvent aussi servir de base pour des actions communes en faveur de la population autour de sujets comme la liberté religieuse, la création et l'évolution, l'harmonie entre les races, ainsi que des sujets de morale civile tels que la famille et le mariage.

Ceci veut dire que la pratique « œcuménique » à l'échelle locale implique des questions de justice sociale. La justice sociale, enracinée dans la lumière de l'Évangile et dans le retour du Christ, a été le fondement des efforts œcuméniques des adventistes du début. La lutte contre l'esclavage, pour la tempérance et pour la liberté religieuse étaient des efforts visant à protéger et à réhabiliter le pauvre, le faible, le jeune et le marginalisé. Il est nécessaire de le rappeler aux membres adventistes pour les « ré-inspirer » en faveur de ce genre d'engagement œcuménique pour la société.

- 5) Par les relations qu'il établira avec l'extérieur, notamment avec les autorités civiles, associatives et religieuses, il contribuera à gommer l'image négative de l'église où l'on pense qu'il n'y a que des interdits, et à la faire apparaître pour ce qu'elle est

véritablement, une église où règnent la paix, la liberté, la sécurité, la solidarité et l'ouverture.

- 6) Il communique régulièrement avec les autorités socio-politiques et religieuses de sa commune : ( prévoir un budget pour ces petites attentions)
- Envoyer des cartes de félicitations après les élections et dire que l'Eglise adventiste est prête à coopérer à des initiatives utiles à la société
  - Envoyer les vœux pour les fêtes de fin d'année
  - Quand les politiques font quelque chose d'utile, écrire pour les féliciter. Ils sont très sensibles à ces marques d'attention.
  - Quand la section locale compte que dans le quartier, la commune, il y a des problèmes à résoudre, écrire une lettre pour les renseigner ou pour proposer des solutions.

Le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse doit avoir un budget au même titre que les autres départements de l'Eglise : ce budget est à calculer en fonction des actions qui seront proposées.

## **II- UNE MISSION QUI S'INTEGRE DANS LE PLAN STRATEGIQUE FEDERAL**



2016 - 2019

**Une nouvelle façon de travailler : une collaboration en pôle**

Le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse

fait partie du pôle

Relations Publiques :

- Communications
- **APLR**
- Secours Adventiste
- ODGESA (Ecoles Adventistes)

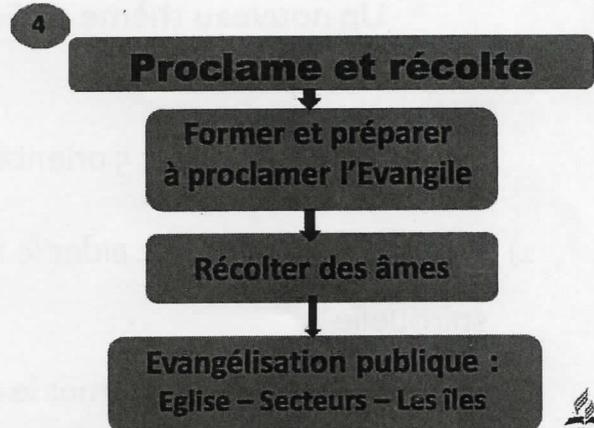
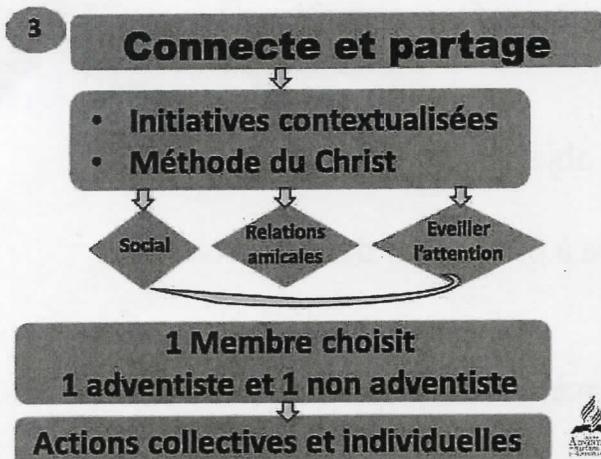
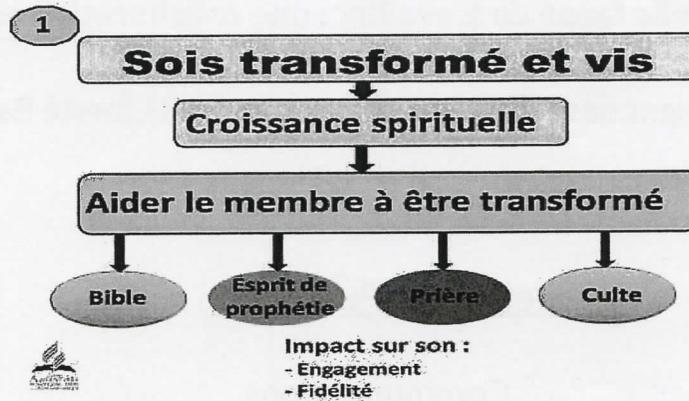
-----  
2016 - 2019

**Un nouveau thème : « Seigneur, transforme-moi ! »**

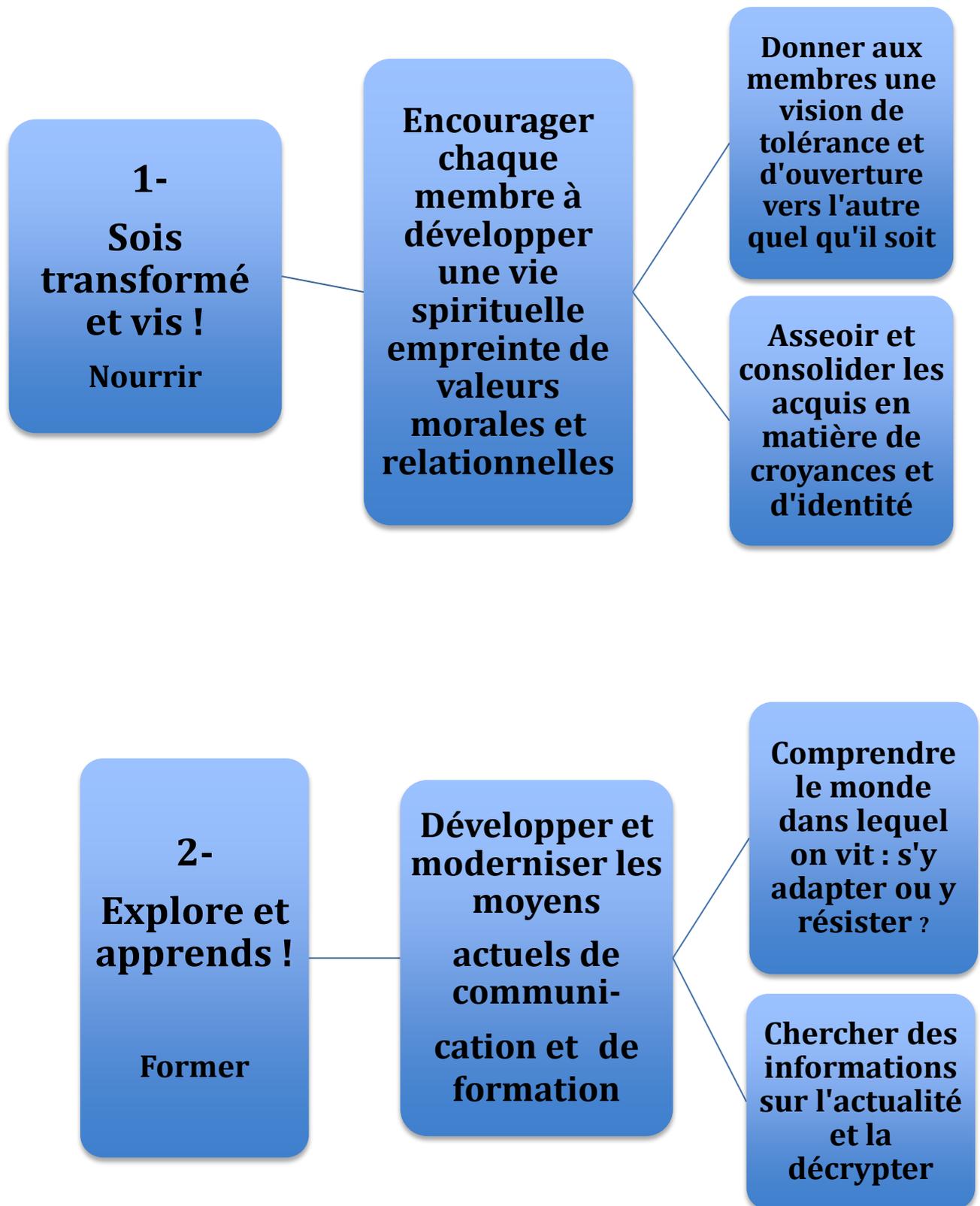
avec 5 orientations - objectifs :

- 1) Sois transformé et vis : aider le membre à progresser dans sa croissance spirituelle
- 2) Explore et apprends : former le membre à utiliser ses talents pour la mission
- 3) Connecte et partage : créer des ponts
  - au niveau des membres
  - au niveau de l'église : nécessité de l'**OUVERTURE**
- 4) Proclame et récolte : trouver ceux qui cherchent la vérité
- 5) Conserve et faire des disciples : garder les nouveaux membres

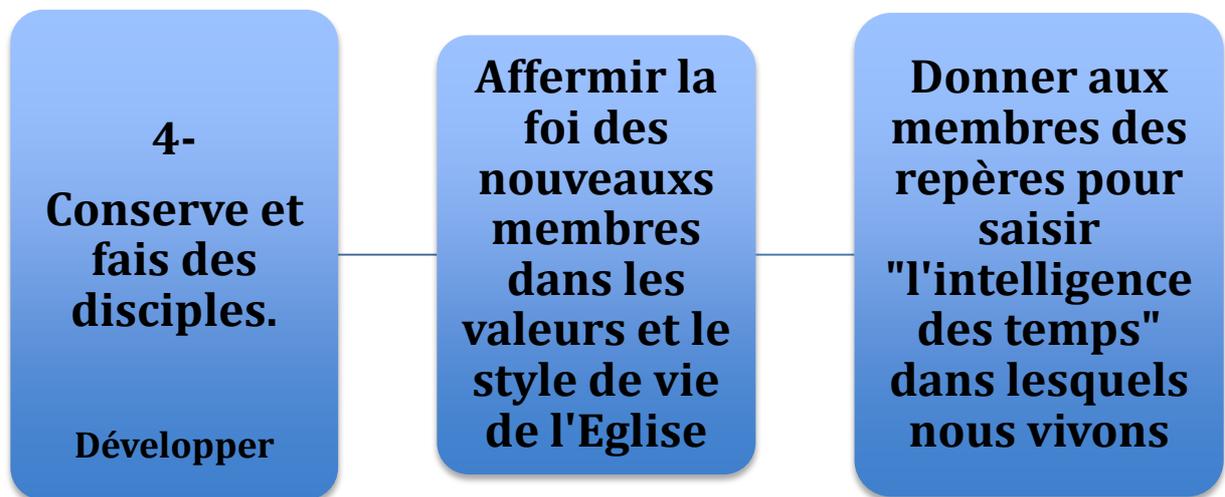
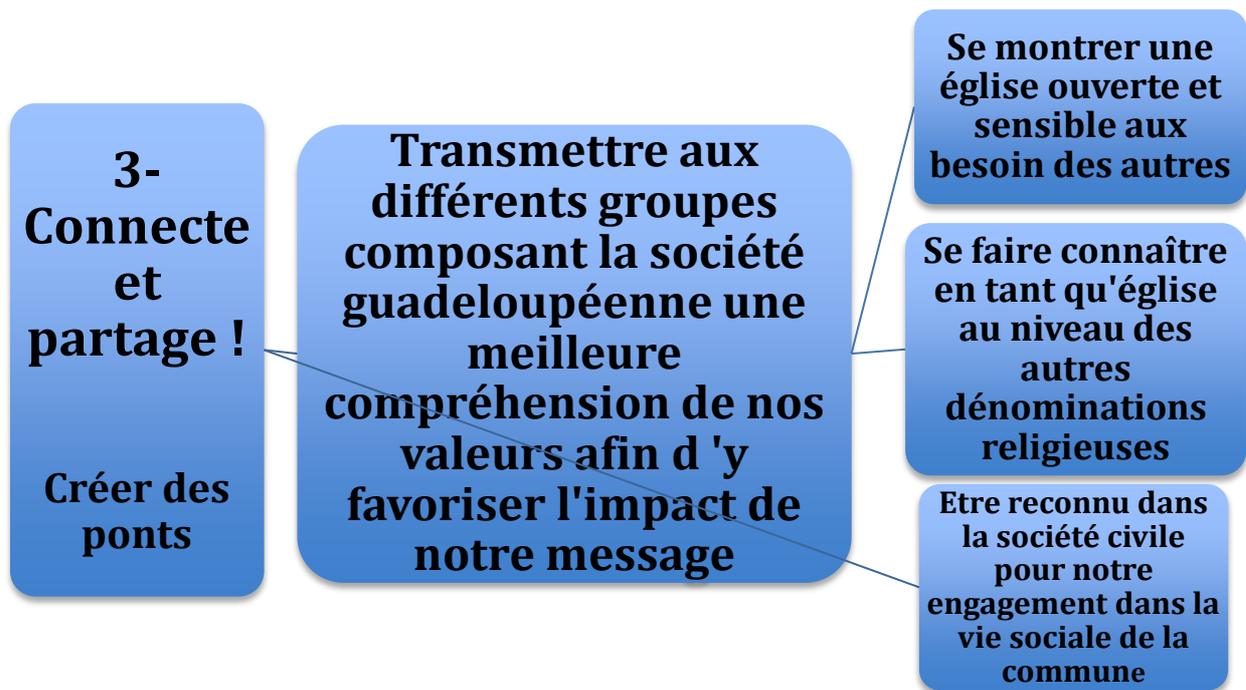
# Les grandes orientations des 4 prochaines années



# Le département APLR dans le plan stratégique fédéral



## Le département APLR dans le plan stratégique fédéral



## PLANIFICATION STRATEGIQUE et BUDGETAIRE 2018

**PÔLE RELATIONS PUBLIQUES 1/4**

<i>OBJECTIFS</i>	<i>Département porteur du projet</i>	<i>Départements associés</i>	<i>ACTIVITES</i>
<b>SOIS TRANSFORME ET VIS</b>			
Encourager chaque membre à développer une vie spirituelle empreinte de valeurs morales et relationnelles	COMMUNICATIONS	<i>AJAG</i>	Promotion du programme "Connexion Biblique" auprès des familles
		<i>Ministères Personnels</i>	Promotion des cours de la "Voix de l'Espérance" - Proposer de nouveaux cours dont 1 sur la famille
		<i>Association Pastorale - Communications UAGF</i>	Leçon EDS et semaine de prière sur RVM et Internet
Encourager chaque membre à développer une vie spirituelle empreinte de valeurs morales et relationnelles	AFFAIRES PUBLIQUES ET LIBERTE RELIGIEUSE	<i>RVM</i>	Emissions de radio
		<i>Communications</i>	Journée de liberté religieuse
		<i>Education Famille</i>	Réunions de réflexion autour des valeurs chrétiennes dans les familles
<b>EXPLORE ET APPRENDS</b>			
<i>OBJECTIFS</i>	<i>Département porteur du projet</i>	<i>Départements associés</i>	<i>ACTIVITES</i>
Continuer la formation des Pasteurs à l'utilisation des médias	COMMUNICATIONS	<i>RVM - Communications UAGF</i>	COMM Session (30 janvier) - Défi "Project Hope" - Participer au "French Media Advisory de la Conférence Générale
Former les responsables de communications des Sections Locales		<i>RVM - APLR - Secours Adventiste</i>	Approfondir les thématiques abordées lors du symposium "Relations Publiques"
Comprendre le monde dans lequel on vit et s'y adapter (laïcité)	AFFAIRES PUBLIQUES ET LIBERTE RELIGIEUSE	<i>Campus ministry-JA-Famille</i>	Comment aider les étudiants à aborder les autorités universitaires pour la question du sabbat
			Développement de la bibliothèque du département APLR
	AGDLR	<i>Communications</i>	Formation dans les secteurs des responsables APLR
			Conférence publique sur la laïcité

**PÔLE RELATIONS PUBLIQUES 3/4**

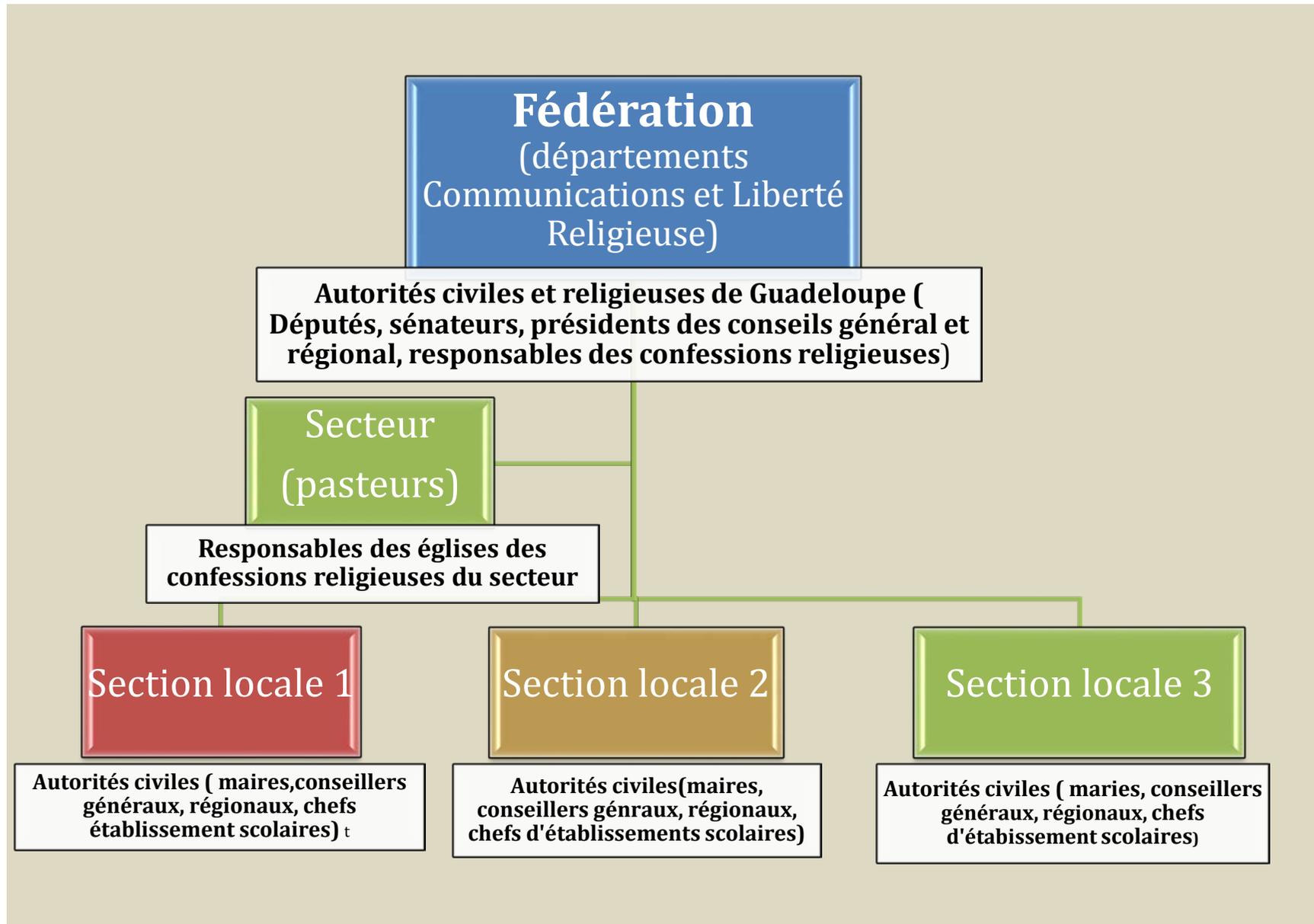
<i>OBJECTIFS</i>	<i>Département porteur du projet</i>	<i>Départements associés</i>	<i>ACTIVITES</i>
<b>CONNECTE ET PARTAGE - PROCLAME ET RECOLTE</b>			
Montrer aux membres et sympathisants nos différents supports de diffusion de l'Evangile	COMMUNICATIONS	RVM - Communications UAGF - APLR	Lundi 01 janvier: Duplex pour le début de l'année avec les différents champs de l'UAGF Samedi 05 mai : Symposium Dimanche 06 mai : Portes ouvertes radios et TV Samedi 29 septembre: Concert de promotion des radios et TV du territoire de L'UAGF
Fournir un éventail de cours bibliques		Ministères Personnels - RVM - Education -	*Inscription des élèves du primaire du secondaire des écoles "La Persévérance" *Inscription au niveau des Sections Locales grâce aux facteurs missionnaires *Tester les cours bibliques en ligne de la DIA
Reconnaître l'esprit de générosité des membres et sympathisants		UAGF	Samedi 29 décembre: Banquet de remerciements et d'engagement (Lieu Martinique)
Transmettre aux différents groupes composant la société guadeloupéenne une meilleure compréhension de nos valeurs afin d'y favoriser l'impact de notre message . Montrer notre engagement citoyen	AFFAIRES PUBLIQUES ET LIBERTE RELIGIEUSE	Communications	Journée de prière pour les élus (autorités civiles)
		Communications	Suite du dialogue interreligieux (autorités religieuses)
		SAAG Communications Ministères personnels	Proposer une action de tous les secours de chaque dénomination sur le secteur sud Ouest grande terre avec la commune des Abymes. (action ouverte sur l'extérieur)
Etre visible sur la toile	AGDLR		construction d'un site internet pour l'association

**PÔLE RELATIONS PUBLIQUES 4/4**

<i>OBJECTIFS</i>	<i>Département porteur du projet</i>	<i>Départements associés</i>	<i>ACTIVITES</i>
<b>CONSERVE ET FAIS DES DISCIPLES - DEVELOPPEMENT</b>			
Affermir la foi des nouveaux membres dans les valeurs et le style de vie de l'Eglise afin de les aider à rester des disciples	COMMUNICATIONS	APLR - Association Pastorale - Ministères Personnels - Famille	Informations et formations sur la prophétie - Cours de la "Voix de l'Espérance" sur la prophétie
	AFFAIRES PUBLIQUES ET LIBERTE RELIGIEUSE	Association pastorale	Information sur la prophétie et le rôle du sabbat à la fin des temps

# COMMENT SE FAIRE CONNAÎTRE EFFICACEMENT ?

Stratégie de communication proposée vers les autorités civiles et religieuses de la Guadeloupe - 2016-2018



## REMARQUES IMPORTANTES

- 1- Toutes ces démarches doivent être obligatoirement organisées sous la direction du pasteur, des Anciens et du comité d'Eglise.
- 2- Pour tous les documents écrits qui doivent être expédiés aux maires, adjoints, conseillers généraux, régionaux, etc....le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse souhaite vous venir en aide pour leur rédaction.
- 3- Il souhaite également être informé de toute action entreprise vers l'extérieur.
- 4- Un rapport trimestriel sera envoyé à chaque responsable pour que l'on puisse voir les avancées et progrès de chaque section locale.

# III- Ressources Principales



# CONNAITRE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU 7<sup>ÈME</sup> JOUR

## AU NIVEAU MONDIAL

### STATISTIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2015

---

#### Église adventiste

Membres baptisés au 31 décembre 2015	19 126 438
Églises locales (81 552) - Groupes (69 909)	
Baptêmes et professions de foi	1 229 267
Catéchèse (EDS)	141 000
Pasteurs consacrés (18 913) Pasteurs chargés de mission(1 087) Pasteurs dans l'administration (1 410) dans les églises (30 307)	
Pays dans lesquels l'Église est présente	215
Unions (128) Fédérations ou Missions (633)	
Institutions	2 841

#### Éducation

Écoles primaires	5 332
Écoles secondaires	2 296
Écoles supérieures et universités	115
Répartition du corps enseignant : primaire	50 330
Répartition du corps enseignant : secondaire	32 070
Répartition du corps enseignant : universitaire	12 839

#### ADRA (Secours adventiste)

Dons recueillis (transmis aux personnes secourues)	29 680 892 dollars
Médecine et matériel	10 824 057 dollars
Pays : présence de l'ADRA	131
Personnel salarié d'ADRA	14 095
Personnes secourues	14 787 780

Produits alimentaires et secours distribués	176 136 469 dollars
Projets humanitaires réalisés en un an	7 733
<b>Industrie Alimentaire</b>	
Industries alimentaires	22
Personnel salarié	3 726
<b>Médical</b>	
Bateaux et avions dispensaires	10
Cliniques et dispensaires	385
Hôpitaux et sanatoriums	175
Orphelinats - Maisons de retraite et Ecoles d'infirmières	169
Personnel médical salarié	122 795
<b>Publications</b>	
Langues utilisées et dialectes	377
Maisons d'éditions	62
Représentants (étudiants)	20 618
Représentants (mi-temps)	15 379
Représentants (plein temps)	13 584
Revues	365
<b>Radio et TV</b>	
Centres Médias	166
Salariés	1056

Sources : General Conference of Seventh Day Adventist, Office of Archives, statistics and research, , Silver Springs, USA

Repris et traduit en français dans <http://www.adventiste.org/statistiques>

## CONNAITRE LE MONDE RELIGIEUX

### STATISTIQUES DE 2014

---

POPULATION MONDIALE : 7 milliards d'habitants		
MUSULMANS 21,01 %		
	CATHOLIQUES	1,2 MILLIARD
	PENTECÔTISTES ET CHARISMATIQUES	600 millions
	EVANGÉLIQUES	600 millions
	ADVENTISTES DU 7 <sup>ÈME</sup> JOUR	25-30 millions

(source : exposé John Graz 1<sup>er</sup> Symposium de Relations Publiques Mai 2017 Pointe à Pitre)

**Nous sommes une toute petite minorité.**

## CONNAITRE LE MONDE CHRÉTIEN

### ESTIMATION À 2050

---

CHRÉTIENS		
	CATHOLIQUES	2 MILLIARD
	PENTECÔTISTES ET CHARISMATIQUES	1 MILLIARD
	EVANGÉLIQUES	900 millions
	ADVENTISTES DU 7 <sup>ÈME</sup> JOUR	100 millions (avec enfants)

(source : exposé John Graz 1<sup>er</sup> Symposium de Relations Publiques Mai 2017 Pointe à Pitre)

**Nous serons une toute petite minorité : 1 adventiste  
pour 10 pentecôtistes et 20 catholiques**

## STATISTIQUES DE LA DIVISION INTERAMÉRICAIN ( DIA)

**Données fin 2016**

NOM DU CHAMP	EGLISES	MEMBRES
Dutch Caribbean Union Mission	38	8,698
Panama Union Mission	328	68,621
Atlantic Caribbean Union Mission	85	32,730
Belize Union of Churches Mission	92	41,649
Caribbean Union Conference	620	234,790
Central Mexican Union Mission	232	79,232
Chiapas Mexican Union Conference	1,147	205,798
Cuban Union Conference	328	32,464
Dominican Union Conference	793	306,490
East Venezuela Union Mission	574	153,695
El Salvador Union Mission	760	196,490
<b>French Antilles-Guiana Union Conference</b>	<b>146</b>	<b>31,549</b>
Guatemala Union Mission	935	241,092
Haitian Union Mission	579	433,333
Honduras Union Mission	461	178,914
Inter-Oceanic Mexican Union Conference	1,545	198,298
Jamaica Union Conference	678	292,845
North Colombian Union Conference	918	94,670
North Mexican Union Conference	636	146,968
Puerto Rican Union Conference	311	32,924
South Central American Union Mission	514	210,992



# STATISTIQUES AU NIVEAU DE L'UNION DES ANTILLES ET GUYANE FRANÇAISE

Au 31 décembre 2016

NOM DU CHAMP	EGLISES	NOMBRE DE MEMBRES
Mission de la Guyane française	11	2,733
Fédération de la Guadeloupe	68	12,909
Fédération de la Martinique	67	15,907
<b>UAGF total</b>	<b>146</b>	<b>31,549</b>

Source : [http://www.adventiststatistics.org/view\\_Summary.asp?FieldInstID=3318152](http://www.adventiststatistics.org/view_Summary.asp?FieldInstID=3318152)

## **UAGF**

### **Revue officielle**

- Aurore

### **Média et Association**

- Espérance TV
- Média Adventiste Antilles-Guyane (MAAG) (Association)

## **GUADELOUPE**

### **Ecoles**

- Cité Scolaire la Persévérance de Boissard-Abymes
- Ecole La Persévérance de Baillif
- Ecole La Persévérance de Grand-Bourg, Marie-Galante
- Ecole La Persévérance de Duportail, Sainte-Rose

### **Média**

- Radio Vie Meilleure

### **Revue officielle**

- Reflet

### **Librairies**

- Maison Santé et Vie (Pointe à Pitre)
- Maison Santé et Vie (Basse-Terre)

### **Divers**

- Organisme Départemental de Gestion des Etablissements Scolaires Adventistes (ODGESA)
- Adventiste Services et Industries (ASI)
- Association Guadeloupéenne des Professionnels Adventistes de Santé (AGPAS)
- Secours Adventiste Archipel Guadeloupe (SAAG)
- Ligue Vie et Santé
- Institut Adventiste de Théologie
- Association pour la défense de la liberté religieuse (AGDLR)

## **MARTINIQUE**

### **Ecoles**

- École primaire privée Adventiste Ker-Lys, Fort de France

- Ecole élémentaire privée Adventiste du Robert
- Ecole élémentaire privée Adventiste de Saint-Joseph
- Cité Scolaire Adventiste Rama de Monésie, Sainte-Luce
- Collège privée Adventiste Lisette Moutachy, Acajou, Le Lamentin

### **Média**

- Radio Espérance FM

### **Revue officielle**

- Essor

### **Librairies**

- Boutique Vie et Santé (Fort de France)
- Boutique Vie et Santé (Le Marin)

### **Divers**

- Secours Adventiste
- Adventiste Service et Industries (ASI)

## **GUYANE**

### **Ecoles**

- Ecole La Persévérance de Cayenne
- Ecole la Persévérance de Saint-Laurent-Du-Maroni

### **Média**

- Radio Joie de Vivre

### **Librairie**

- Les Délices de la Vie (Cayenne)

## DEPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA LIBERTE RELIGIEUSE

Le Département des Affaires publiques et de la Liberté religieuse est organisé pour le maintien de la liberté parmi les hommes, de la liberté de conscience.

Dans notre Division Nord-américaine, une attention toute particulière est donnée à la préservation des libertés que nous garantissons en effet la Constitution des Etats-Unis et les /o/s du Canada ainsi que certaines autres entités politiques à l'intérieur de notre Division. Le plus sûr moyen d'assurer une totale liberté de religion est la séparation de l'Eglise et de l'Etat recommandée par le Seigneur lui-même quand Il dit :

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu... » (Mat. 22: 21.)

« L'union de l'Eglise et de l'Etat peut sembler amener le monde vers l'Eglise, en réalité elle conduit l'Eglise vers le monde ! » — Thé Gréât Controversy Between Christ and Satan, p. 297.

L'Etat ne devrait jamais s'immiscer dans le domaine où s'exercent clairement les prérogatives de l'Eglise de quelque manière que ce soit afin de ne pas affecter la totale liberté de conscience ou du droit inaliénable à professer et à faire connaître les croyances religieuses ; par contre également, l'Eglise ne devrait jamais pénétrer dans ce qui est clairement du ressort de l'Etat. Le Département de la Liberté religieuse protège l'Eglise de toute intrusion affectant la liberté religieuse, surtout en vue des persécutions prophétisées dans Apocalypse 13 : 11 : « Il est de notre devoir, dit l'Esprit de prophétie, de faire l'impossible pour prévenir "le danger menaçant"... » — Testimonies, vol. 5, p. 452. Associations pour la Liberté religieuse — Le Département de la Liberté religieuse exerce son autorité de bien des façons grâce à notre Association pour la Liberté religieuse d'Amérique et l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté religieuse, enregistrées en harmonie avec les lois du District de Columbia avec des filiales disséminées à travers le monde.

Le président ou le vice-président de la Conférence Générale est le président de l'Association Internationale susnommée, et l'organisation correspondante établie légalement dans nos Unions, nos Conférences (ou Associations) et nos champs missionnaires.

Le département de la Liberté religieuse dans l'église locale — Chaque église est organisée comme corps faisant partie de ladite association pour le libre exercice de la religion. Le pasteur ou l'ancien consacré en est le président d'office. Le responsable local sera élu au cours de l'élection régulière annuelle et agira en étroite collaboration avec le pasteur ou l'ancien ou le responsable du district dans toutes les phases de cette œuvre. Il devrait avoir une influence spirituelle reconnue, être à même de rencontrer le public en général et être intéressé aux affaires publiques, apte à la correspondance et soucieux de la liberté du peuple de Dieu chargé du service du Maître.

Il gardera le contact avec le directeur du département de la Liberté religieuse de la Fédération, ou de l'Union ou Mission, et il lui fera toute suggestion qu'il jugera utile, concernant certains problèmes propres à sa région ; il aura à cœur la diffusion des magazines sur la Liberté religieuse, approuvés par le Comité de la Division, pour la promotion du département des Relations publiques et de la Liberté religieuse tels que Liberty, Conscience et Liberté ainsi que toute autre littérature traitant de ce sujet ; il organisera et encouragera les réunions, les programmes et les démarches en faveur de la liberté religieuse selon les circonstances.

### DIACRES ET HUISSIERS

Dans certaines églises en Amérique du Nord, on a développé l'habitude d'avoir un huissier en chef et des huissiers adjoints qui ont la responsabilité de prendre soin des membres et des visiteurs au cours de nos principaux services. Leurs devoirs, souvent, s'apparentent à ceux des diacres. Le chef des huissiers sera élu par l'église et peut être de ce fait élu membre du Conseil d'église. Des huissiers additionnels pourront être choisis par le conseil si cela est jugé nécessaire.

### CONSEIL DE LA JEUNESSE

La Société de Jeunesse, telle qu'elle est mentionnée dans le Manuel d'Eglise, est l'organisation officielle dans l'église locale. Cependant, dans la Division Nord-américaine, un autre plan connu sous l'appellation de conseil de la jeunesse a été adopté par certaines de nos églises. Ce plan diffère de l'organisation de la Société de Jeunesse adventiste particulièrement dans son programme d'implication des aînés dans les activités de l'église locale qui est préparé et exécuté par un organisme sous la direction d'une seule personne connue sous le nom de Directeur des Jeunes de l'Eglise. Cette organisation englobe les jeunes de l'Ecole du Sabbat, les jeunes de la société de tempérance, et organise les réunions de la Société de Jeunesse, le programme d'évangélisation des jeunes ainsi que les activités récréatives de la jeunesse.

## DEPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA LIBERTE RELIGIEUSE

Le Département des Affaires publiques et de la Liberté religieuse est organisé pour le maintien de la liberté parmi les hommes, de la liberté de conscience.

Dans notre Division Nord-américaine, une attention toute particulière est donnée à la préservation des libertés que nous garantissons en effet la Constitution des Etats-Unis et les /o/s du Canada ainsi que certaines autres entités politiques à l'intérieur de notre Division. Le plus sûr moyen d'assurer une totale liberté de religion est la séparation de l'Eglise et de l'Etat recommandée par le Seigneur lui-même quand Il dit :

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu... » (Mat. 22: 21.)

« L'union de l'Eglise et de l'Etat peut sembler amener le monde vers l'Eglise, en réalité elle conduit l'Eglise vers le monde ! » — Thé Gréât Controversy Between Christ and Satan, p. 297.

L'Etat ne devrait jamais s'immiscer dans le domaine où s'exercent clairement les prérogatives de l'Eglise de quelque manière que ce soit afin de ne pas affecter la totale liberté de conscience ou du droit inaliénable à professer et à faire connaître les croyances religieuses ; par contre également, l'Eglise ne devrait jamais pénétrer dans ce qui est clairement du ressort de l'Etat. Le Département de la Liberté religieuse protège l'Eglise de toute intrusion affectant la liberté religieuse, surtout en vue des persécutions prophétisées dans Apocalypse 13 : 11 : « Il est de notre devoir, dit l'Esprit de prophétie, de faire l'impossible pour prévenir "le danger menaçant"... » — Testimonies, vol. 5, p. 452. Associations pour la Liberté religieuse — Le Département de la Liberté religieuse exerce son autorité de bien des façons grâce à notre Association pour la Liberté religieuse d'Amérique et l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté religieuse, enregistrées en harmonie avec les lois du District de Columbia avec des filiales disséminées à travers le monde.

Le président ou le vice-président de la Conférence Générale est le président de l'Association Internationale susnommée, et l'organisation correspondante établie légalement dans nos Unions, nos Conférences (ou Associations) et nos champs missionnaires.

Le département de la Liberté religieuse dans l'église locale — Chaque église est organisée comme corps faisant partie de ladite association pour le libre exercice de la religion. Le pasteur ou l'ancien consacré en est le président d'office. Le responsable local sera élu au cours de l'élection régulière annuelle et agira en étroite collaboration avec le pasteur ou l'ancien ou le responsable du district dans toutes les phases de cette œuvre. Il devrait avoir une influence spirituelle reconnue, être à même de rencontrer le public en général et être intéressé aux affaires publiques, apte à la correspondance et soucieux de la liberté du peuple de Dieu chargé du service du Maître.

Il gardera le contact avec le directeur du département de la Liberté religieuse de la Fédération, ou de l'Union ou Mission, et il lui fera toute suggestion qu'il jugera utile, concernant certains problèmes propres à sa région ; il aura à cœur la diffusion des magazines sur la Liberté religieuse, approuvés par le Comité de la Division, pour la promotion du département des Relations publiques et de la Liberté religieuse tels que Liberty, Conscience et Liberté ainsi que toute autre littérature traitant de ce sujet ; il organisera et encouragera les réunions, les programmes et les démarches en faveur de la liberté religieuse selon les circonstances.

### DIACRES ET HUISSIERS

Dans certaines églises en Amérique du Nord, on a développé l'habitude d'avoir un huissier en chef et des huissiers adjoints qui ont la responsabilité de prendre soin des membres et des visiteurs au cours de nos principaux services. Leurs devoirs, souvent, s'apparentent à ceux des diacres. Le chef des huissiers sera élu par l'église et peut être de ce fait élu membre du Conseil d'église. Des huissiers additionnels pourront être choisis par le conseil si cela est jugé nécessaire.

### CONSEIL DE LA JEUNESSE

La Société de Jeunesse, telle qu'elle est mentionnée dans le Manuel d'Eglise, est l'organisation officielle dans l'église locale. Cependant, dans la Division Nord-américaine, un autre plan connu sous l'appellation de conseil de la jeunesse a été adopté par certaines de nos églises. Ce plan diffère de l'organisation de la Société de Jeunesse adventiste particulièrement dans son programme d'implication des aînés dans les activités de l'église locale qui est préparé et exécuté par un organisme sous la direction d'une seule personne connue sous le nom de Directeur des Jeunes de l'Eglise. Cette organisation englobe les jeunes de l'Ecole du Sabbat, les jeunes de la société de tempérance, et organise les réunions de la Société de Jeunesse, le programme d'évangélisation des jeunes ainsi que les activités récréatives de la jeunesse.

# IV- Ressources secondaires

Disponible en téléchargement sur le site Internet de la  
Fédération



# V- ANNEXES





# Bulletin de souscription 2018

Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités  
(Collectivités locales, personnel de direction établissements scolaires)

- Maire et adjoints .....
- Conseiller général .....
- Conseiller régional .....
- Principal du collège .....
- Proviseur du lycée .....
- Autre .....

## ABONNEMENTS

Nbre total d'abon. : \_\_\_\_\_ X 10 €\* = €

\*Prix unitaire du livre.

## REGLEMENT

- ESP
- \*CHQ – N° CHQ : .....
- Nom banque : .....

\*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

## CONTACT

NOM : .....

PRENOM : .....

FONCTION : .....

Tél. : ..... @ : .....

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de la Guadeloupe  
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse  
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX



# Bulletin de souscription 2018

Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités  
(Collectivités locales, personnel de direction établissements scolaires)

- Maire et adjoints .....
- Conseiller général .....
- Conseiller régional .....
- Principal du collège.....
- Proviseur du lycée .....
- Autre .....

## ABONNEMENTS

Nbre total d'abon. : \_\_\_\_\_ X 10 €\* = €

\*Prix unitaire du livre.

## VOTRE REGLEMENT

- ESP
- \*CHQ – N° CHQ : .....
- Nom banque : .....

\*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

## CONTACT

NOM : .....

PRENOM : .....

FONCTION : .....

Tél. : ..... @ : .....

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de la Guadeloupe  
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse  
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX



# Bulletin de souscription 2018

Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités  
(Collectivités locales, personnel de direction établissements scolaires)

- Maire et adjoints .....
- Conseiller général .....
- Conseiller régional .....
- Principal du collège.....
- Proviseur du lycée .....
- Autre .....

## ABONNEMENTS

Nbre total d'abon. : \_\_\_\_\_ X 10 €\* = €

\*Prix unitaire du livre.

## REGLEMENT

- ESP
- \*CHQ – N° CHQ : .....
- Nom banque : .....

\*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

## CONTACT

NOM : .....

PRENOM : .....

FONCTION : .....

Tél. : ..... @ : .....

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de la Guadeloupe  
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse  
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX



**Bulletin de souscription 2013**  
Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités  
(Collectivités locales, personnel de direction établissements scolaires)

- Maire et adjoints .....
- Conseiller général .....
- Conseiller régional .....
- Principal du collège .....
- Proviseur du lycée .....
- Autre .....

**ABONNEMENTS**

Nbre total d'abon. : \_\_\_\_\_ X 10 €\* = \_\_\_\_\_ €

\*Prix unitaire du livre.

**REGLEMENT**

- ESP
- \*CHQ – N° CHQ : .....

Banque : .....

\*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de la Guadeloupe



**Bulletin de souscription 2013**  
Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités

(Collectivités locales, personnel de direction établissements scolaires)

- Maire et adjoints .....
- Conseiller général .....
- Conseiller régional .....
- Principal du collège.....
- Proviseur du lycée .....
- Autre .....

**ABONNEMENTS**

Nombre total d'abon. : \_\_\_\_\_ X 10 €\* = \_\_\_\_\_ €

\*Prix unitaire du livre.

**REGLEMENT**

- ESP
- \*CHQ – N° CHQ : .....

Banque : .....

\*Merci de libeller vos chèqu

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de la Guadeloupe  
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse  
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX



## ATTESTATION

(destinée aux chefs d'entreprises)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, Pasteur de la *Fédération des Eglises Adventistes du 7<sup>e</sup> Jour de la Guadeloupe*, atteste que Monsieur, Madame \_\_\_\_\_ est membre de la Section Locale de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

Il/elle observe le jour de repos biblique, du vendredi (coucher du soleil) au samedi (coucher du soleil).

En foi de quoi, la présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



## ATTESTATION

(destinée aux chefs d'entreprises)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, Pasteur de la *Fédération des Eglises Adventistes du 7<sup>e</sup> Jour de la Guadeloupe*, atteste que Monsieur, Madame \_\_\_\_\_ fréquente régulièrement les services religieux et participe à la catéchèse de la Section Locale de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

Il/elle observe le jour de repos biblique, du vendredi (coucher du soleil) au samedi (coucher du soleil).

En foi de quoi, la présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



## ATTESTATION

(destinée aux chefs d'établissement scolaire)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, Pasteur de la *Fédération des Eglises Adventistes du 7<sup>e</sup> Jour de la Guadeloupe*, atteste que l'élève/l'étudiant(e) \_\_\_\_\_ est membre de la Section Locale de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

Il/elle observe le jour de repos biblique, du vendredi (coucher du soleil) au samedi (coucher du soleil).

En foi de quoi, la présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



## **ATTESTATION**

(destinée aux chefs d'établissement scolaire)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, Pasteur de la *Fédération des Eglises Adventistes du 7<sup>e</sup> Jour de la Guadeloupe*, atteste que l'élève/l'étudiant(e) \_\_\_\_\_ fréquente régulièrement les services religieux et participe, avec sa famille, à la catéchèse de la Section Locale de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

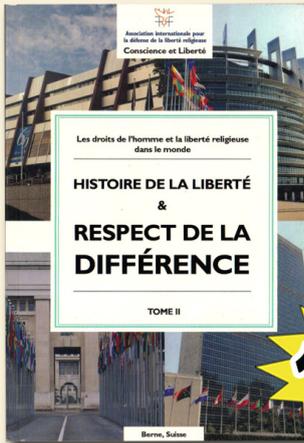
Il/elle observe le jour de repos biblique, du vendredi (coucher du soleil) au samedi (coucher du soleil).

En foi de quoi, la présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

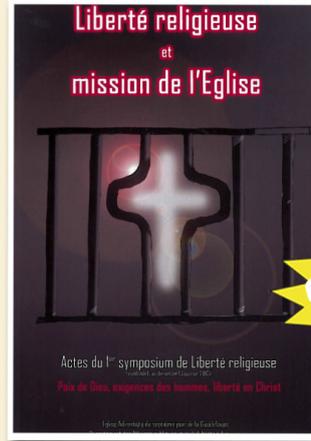
Signature :

# En vente au secrétariat liberté religieuse de la Fédération de la Guadeloupe



**RESPECT DE LA DIFFÉRENCE**

**10€**



**LIBERTÉ RELIGIEUSE ET MISSION DE L'EGLISE**

**12€**



**LAÏCITÉ ET COLLECTIVITÉS LOCALES**

**4€**



**LA LAÏCITÉ DANS TOUS SES ÉTATS**

**7€**



**LE PIN'S DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE**

**2€**

# RVM



## au coeur de la Mission

**Ecoutez et faites écouter Radio Vie Meilleure**

**93,3Mhz**

**Le Département de la Liberté Religieuse et des Affaires Publiques présente :**

**« Le magazine de la liberté religieuse »**

**Cette émission sera rediffusée**

**tous les dimanches à 9h15, le mardi à 21h00, le jeudi à 16h30 et le samedi à 13h30.**

